

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

**CONSEIL NATIONAL DES
CHARGEURS DU CAMEROUN**

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

**CAMEROON NATIONAL
SHIPPERS'S
COUNCIL**

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N° 0011P /AMI/CNCC S.A/2026 DU 20 / 04 /2026
**PORTANT ENROLEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
(PME) DANS LA PLATEFORME DIGITALE D'AFREXIMBANK DENOMMEE
« AFRICA TRADE GATEWAY » (ATG), EN PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL
NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC S.A)**

FINANCEMENT : BUDGET CNCC S.A 2026

1. CONTEXTE

Assurant la Présidence du Sous-comité ad hoc chargé de la mise en œuvre de l'initiative sur le commerce guidé de la ZLECAF au Cameroun, le CNCC S.A joue un rôle primordial dans l'implémentation des mécanismes visant à booster le commerce intra-africain, à réduire la dépendance aux marchés extérieurs et à stimuler l'industrialisation ; ceci au travers de ses missions d'assistance et de facilitation. Le portail digital du commerce en Afrique (ATG) constitue un véritable véhicule de dynamisation des échanges au sein du continent, visant à améliorer la compétitivité des PME Africaines.

C'est dans ce contexte que Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC S.A) lance un Appel à Manifestation d'Intérêt à l'endroit des PME camerounaises, pour leur **enrôlement dans la plateforme digitale d'AFREXIMBANK dénommée « Africa Trade Gateway » (ATG), en partenariat avec le CNCC S.A.**

2. OBJET

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour but de permettre aux PME camerounaises, d'avoir accès à un écosystème numérique leur permettant de commercer en toute sécurité et à moindre coût, avec toutes les contreparties africaines présente sur la plateforme, y compris les partenaires financiers et logistiques. La finalité de cette opération est de permettre aux PME camerounaises d'accroître leur visibilité et leur crédibilité sur le continent, d'étendre leurs parts de marché, profiter d'une information de qualité, accéder aisément à des formes de financements adaptées et renforcer leurs capacités.

3. PRESENTATION GENERALE DE LA PLATEFORME ATG

L’Africa Trade Gateway (ATG) est un Hub numérique **centralisé pour les activités de commerce et d’investissement en Afrique**, conçu pour accompagner les entreprises africaines, afin d’améliorer leurs performances dans le cadre des échanges commerciaux sur le continent.

En effet, se déclinant en quatre produits essentiels, l’ATG repose principalement sur six fenêtres présentées de manière synthétique dans le tableau ci-dessous :

Services Digitaux	Accessible aux PME
ATEX (<i>Africa Trade Exchange</i>) : solution de E-Commerce	✓ Accès complet donnant la possibilité d’acheter et de vendre sur les marchés Africains en toute sécurité et à moindre coût.
MANSA : solution de Vérification et de conformité en Afrique	✓ Accès complet permettant d’identifier et d’authentifier les contreparties Africaines, avec possibilité de téléchargement de 12 profils « Know Your Customer (KYC) » des entreprises.
TRADAR (<i>Trade Data Analysis and Reporting</i>) : solution d’intelligence économique, pour la veille commerciale.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accès aux informations sur les marchés africains, les réglementations du commerce et l’investissement, y compris les informations sur les entreprises et les prix pratiqués ; ✓ Accès complet aux outils de planification, aux annuaires d’entreprises et aux jumelages B2B ; ✓ Adhésion au TRADAR Club pour les entreprises éligibles (sur invitation uniquement).
TRADELINK : solution de financement des Chaînes d’approvisionnement	✓ Accès complet aux PME, permettant aux fournisseurs d’accéder aux financements sur la base d’un risque adossé sur l’acheteur .
ATG Connect : solution pour le financement, les investissements, le fret et la logistique	✓ Accès complet aux PME, leur permettant de se connecter en temps réel à un ensemble d’acteurs clés tels que, les investisseurs, les financiers et des prestataires de fret et de service logistique.
PAPSS (<i>Pan-African Payment and Settlement System</i>) : Système Pan-Africain de paiements et de règlements transfrontaliers	✓ Accès complet aux PME, leur permettant d’effectuer des règlements internationaux en monnaies locales , sous réserve de l’intégration de la Banque domiciliataire au réseau PAPSS.

4. PRINCIPAUX AVANTAGES DE LA PLATEFORME ATG POUR LES PME

Marquées principalement par des distances géographiques, réglementaires, économiques et monétaires les PME africaines sont généralement confrontées au problème de confiance dans leurs relations d'affaire avec leurs contreparties africaines. Cette situation est d'autant plus accentuée lorsqu'il s'agit d'accéder à un accompagnement auprès d'un partenaire financier ou d'un investisseur.

Les solutions proposées par le portail digital ATG comporte de nombreux avantages pour la PME Camerounaise, dont certains sont ainsi résumés dans le tableau ci-après :

PROBLEMES RENCONTRES PAR LES PME	SOLUTIONS PROPOSEES PAR LA PLATEFORME ATG
Problème de visibilité par les contreparties locales et extérieures (ATEX)	<p>Possibilité d'acheter et de vendre sur les marchés Africains en toute sécurité et à moindre coût :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Chaque PME est visible par toutes les contreparties locales et extérieures, quel que soit sa localisation géographique ;✓ Il est désormais aisé de trouver des acheteurs ou des fournisseurs fiables sur l'ensemble du continent, brisant ainsi l'isolement du marché local.
Problème de confiance et du coût de conformité (MANSA)	<p>La PME centralise ses informations de "Know Your Customer" (KYC). Une fois validée, elle n'a plus besoin de répéter ces procédures coûteuses pour chaque nouveau partenaire financier ou non financier. La plateforme ATG permet ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ L'amélioration de la crédibilité et de la confiance, qui constituent les principaux obstacles dans la recherche de partenaires ;✓ La prévention de la fraude en donnant la possibilité de vérifier la légitimité des partenaires potentiels ;✓ La diligence simplifiée en offrant une alternative fiable et structurée, pour les PME n'ayant souvent pas les moyens de mener des vérifications coûteuses ;✓ La certification de la moralité de la PME en donnant droit après vérification, à un numéro d'identifiant unique certifiant que la PME est crédible et de bonne moralité.

<p>Problème d'accès aux données du marché (économiques, réglementaires et financières) (TRADAR)</p>	<p>ATG offre l'accès à l'ensemble des données du marché. A ce titre elle permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'identification des marchés porteurs ; ✓ L'accès aux réglementations douanières, tarifs et règles d'origine de la ZLECAF ; ✓ L'appui à la diversification des produits selon la demande régionale ; ✓ L'assistance personnalisée pour les entreprises ayant besoin d'analyses approfondies.
<p>Difficultés à accéder aux opportunités de financement, d'investissements, aux prestataires de fret et de logistique (ATG CONNECT)</p>	<p>Une fois la PME enrôlée sur ATG, elle a la possibilité de se connecter en temps réel à un ensemble de fonctionnalités leur permettant</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'accès aux financements ; ✓ L'accès aux investisseurs ✓ L'accès aux prestataires de fret et de logistique
<p>Problème d'éligibilité à des formes de financement due à des états financiers peu reluisants, malgré le caractère auto-liquidé de la transaction (TRADELINK)</p>	<p>Grâce à cette solution, les fournisseurs impliqués dans les chaînes d'approvisionnement, ont la possibilité d'accéder aux financements sur la base de la crédibilité dont jouit l'acheteur auprès des institutions financières.</p>
<p>Difficulté à effectuer des paiements dans des devises fortes et fluctuantes, problème de délai de paiement non maîtrisés et des coûts transactionnels préjudiciables pour les PME (PAPSS)</p>	<p>ATG permet aux PME d'effectuer des paiements transfrontaliers en monnaies locales, sans passer par le dollar (USD). Elle facilite ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La réduction des coûts de conversion liés aux devises étrangères ; ✓ La réduction des délais de paiements, et l'accélération des délais de livraisons ; ✓ La transparence accrue sur les montants finaux ; ✓ La compétitivité renforcée grâce à la baisse des coûts de transaction ; ✓ Le renforcement des monnaies locales.

M

4. PARTICIPATION ET ORIGINE

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est réservé aux PME de droit camerounais exerçant sur le territoire camerounais, régis par le code OHADA **et détenus exclusivement par des nationaux.**

5. REMISE DES OFFRES

Chaque dossier de candidature rédigé en français ou en anglais, en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme telles, devra parvenir aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun, Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17**, au plus tard le 29 / 05 /2026 à **12h00**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N° 0011P /AMI/CNCC S.A/2026 DU 20 / 04 /2026
POUR L'ENROLEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME)
DANS LA PLATEFORME DIGITALE D'AFREXIMBANK DENOMME « AFRICA
TRADE GATEWAY » (ATG), EN PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL NATIONAL
DES CHARGEURS DU CAMEROUN S.A (CNCC S.A)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB: Tout dossier incomplet ou comportant des informations mensongères ou des documents falsifiés, sera tout simplement rejeté **au préjudice du candidat.**

6. COMPOSITION DU DOSSIER

Partie Administrative

Cette partie comprendra :

- Une lettre de soumission dûment signée du candidat, cacheté et datée ;
- Le registre de commerce ;
- L'attestation de non faillite délivrée par le greffe du TPI du domicile ;
- Les statuts de l'entreprise;
- La déclaration des propriétaires (bénéficiaires effectifs);
- L'attestation de Conformité Fiscale;
- L'attestation d'immatriculation de l'entreprise;
- Le Numéro d'Identifiant Unique du promoteur;
- Le plan de localisation signé sur l'honneur;
- L'attestation de domiciliation bancaire.

Partie Technique

Cette partie comprendra :

- La présentation générale de l'entreprise et de ses activités ;
- Le site web de l'entreprise mis à jour
- Le Curriculum Vitae du promoteur de l'entreprise mis à jour.

4. CRITERES D'EVALUATION

Critères éliminatoires

- Documents falsifiés, informations mensongères;
- Note d'évaluation inférieure à 40.

L'évaluation de la qualité des dossiers des PME sera faite sur la base des critères objectifs ci-dessous :

N°	CRITERES D'EVALUATION	NOTATION	
1	Conformité de la soumission	7	Points
2	Conformité légale	16	Points
3	Conformité fiscale de l'entreprise	9	Points
4	Présentation de l'entreprise	10	Points
5	Le Promoteur	8	Points
TOTAL		50	Points

GRILLE D'EVALUATION

N°	CRITERES D'EVALUATION	NOTATION	
1	Conformité de la soumission	7	Points
a	Lettre de soumission signée, datée et cachetée	3	Points
b	Présentation de l'offre (ordre, pagination, reliure,)	4	Points
2	Conformité légale	16	Points
a	Registre de commerce	3	Points
b	Attestation de non faillite datant de moins de 3 mois	3	Points
c	Statuts de l'entreprise	5	Points
d	Déclaration des propriétaires (bénéficiaires effectifs)	5	Points
3	Conformité fiscale de l'entreprise	9	Points
a	Attestation de Conformité Fiscale datant de moins de 3 mois	3	Points
b	Attestation d'immatriculation de l'entreprise datant de moins de trois mois	3	Points
c	Numéro d'Identifiant Unique du promoteur datant de moins de trois mois	3	Points
4	Présentation de l'entreprise	10	Points
a	Présentation générale	5	Points
b	Présentation des activités	5	Points
5	Le Promoteur	8	Points
a	Numéro d'Identifiant Unique du promoteur	3	Points
b	Curriculum Vitae du promoteur	5	Points
TOTAL		50	Points

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, un score supérieur ou égal à **40 Points sur 50 seront retenus.**

5. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH Tél. : 233 43 67 67 ; Fax : 233 43 70 17

Ampliatiions :

- *Publication*
- *Affichage*
- *Chrono*

Douala, le **20 AVR 2026**

Le Directeur Général



Auguste MBAPPE PENDA